

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 52 (1916)  
**Heft:** 42

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

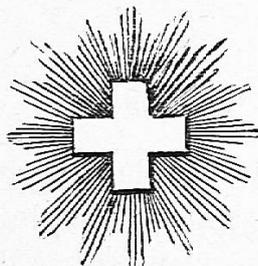
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE: *L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire. (Suite.)* — *Chronique scolaire: Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *En classe: L'homme le plus occupé est le plus heureux.* — *Composition.* — *Comptabilité.* — *Ecoles secondaires rurales du canton de Genève: Sujets d'examens.*

---

## L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

*Notes sur la conférence faite par M. L. Grosgurin  
dans la séance plénière  
du Corps enseignant primaire genevois (19 juin 1916).  
(Suite)..*

Il y a dans le calcul avec fractions un principe capital, celui de la *fraction quotient exact*; les procédés graphiques montrent d'une façon directe et frappante que le quotient du partage en cinq de la grandeur 3 mètres est la grandeur 3 cinquièmes de mètre; ce principe est vu d'ailleurs pour la première fois quand on montre que  $3 : 10 = 0,3$ . Ce mode d'apparition des fractions ne devient que lentement familier à l'enfant; mais sans lui les fractions ordinaires n'auraient presque aucune utilité; c'est l'insuffisante pratique de ce principe qui explique la répugnance que l'on constate souvent à traiter une question par le secours des fractions ordinaires. Il est inutile de connaître les règles sur les opérations avec fractions, de résoudre en foule des problèmes dont l'énoncé contient des fractions toutes faites, si l'on n'est pas rompu à la *création des fractions* elles-mêmes. Citons aussi la fâcheuse influence qu'exerce l'habitude de renoncer trop tôt à l'écriture en toutes lettres du dénominateur.

Quelques progrès appréciables ont été accomplis dans ce domaine par rapport aux conceptions de Pestalozzi. Il faut en matière de fractions ordinaires s'en tenir à des calculs d'une extrême simplicité, bannir tout ce qui ne se traite pas avantageusement par leur secours, ne pas dépasser les expressions de la forme  $\frac{a \times b}{c \times d}$ , et, par un enseignement analytique, s'attacher avant tout au sens concret des opérations.

*Les problèmes.*

On trouve au programme genevois la recommandation que voici : « Avant de résoudre un problème l'élève doit chercher entre quelles limites approximatives est comprise la solution. » — L'enfant doit être en effet sans cesse provoqué à se faire une idée des grandeurs sur lesquelles il opère, exercer son sens critique sur ses résultats, se faire une opinion sur leur vraisemblance ou leur absurdité. C'est le contrôle du bon sens, la liberté d'esprit en face de la duperie des symboles. On l'habitue donc à ne pas laisser ses nombres « en l'air », à se faire une idée approchée, préalable, des valeurs qu'il recherche. Ceci s'appliquera en premier lieu aux opérations isolées : soit par exemple l'opération

$$9,4 \times 1,86 =$$

La première idée de l'enfant devrait être que le produit est approximativement 18; quand il aura les chiffres 17444 du produit, il placera la virgule d'après l'idée préalable qu'il s'était faite du résultat, c'est-à-dire entre 7 et 4; ce n'est qu'ensuite qu'il contrôlera en comptant les chiffres décimaux; l'acte conscient est préférable à la règle mécanique, étrangère à tout discernement.

Supposons ce problème : Quel est le poids de 210 cm<sup>3</sup> de plomb (densité 10)? Entre l'enfant qui répond « de visu » 2 ou 3 kg. en songeant aux 10 kg. que pèse un dm<sup>3</sup>, et celui qui répond, après de laborieux calculs, 21 kg. ou 0,00021 sans indication d'unité, quel est celui qui possède l'éducation mathématique? Objectera-t-on que l'enfant ne peut pas se rendre compte de ces appréciations? Il ne reste plus alors qu'à supprimer le problème lui-même.

Dans un même ordre d'idées l'enfant doit vérifier ses résultats; par ex. dès la première année la soustraction doit être accompagnée automatiquement, sans exception aucune, de sa réplique :

l'addition, qui la vérifie et lui confère un sens. Il y a parfois intérêt à revenir de la solution à l'une des données : il arrivera que la solution soit fausse et que la vérification la déclare bonne. L'enfant par naïveté plus que par rouerie s'est arrangé pour que tout aille au mieux dans le meilleur des mondes apparents. Eh bien ! voilà une occasion où l'École peut marquer d'une forte empreinte les caractères. Faire sans parti pris une vérification sincère, en accepter loyalement les indications, rechercher les erreurs qu'elle décèle, voilà l'initiation à l'esprit scientifique, une excellente leçon de sincérité, de probité, de contrôle de soi-même.

Les calculs doivent être présentés correctement ; tout calcul est une expression d'idées, de jugements. Les dispositions prises doivent les faire ressortir avec clarté, en permettre une lecture rapide. Cette langue spéciale a son *style* ; tout aussi bien qu'une composition française, un travail d'arithmétique doit s'inspirer d'un souci de clarté, de goût esthétique. La faculté d'exprimer une idée élémentaire propre au calcul n'est pas autre que la faculté d'exprimer une idée quelconque en une phrase compréhensible ; les enseignements des diverses branches sont solidaires : toute dérogation dans l'un d'eux aux règles de la clarté et du bon sens retentit fâcheusement sur tous les autres.

Les *fausses égalités* doivent être étouffées à leur première apparition. Première précaution : l'égalité de deux grandeurs ne sera indiquée par le signe arithmétique  $=$  que lorsqu'elles seront non seulement de même espèce mais de *même unité* ; au lieu d'écrire 8 dm.  $=$  80 cm., mieux vaut employer une locution, par ex. 8 dm. soit 80 cm. ; une égalité telle que 8 dm.  $=$  80 cm. conduit fatalement à des libertés telles que

$$8 \text{ dm.} + 4 \text{ cm.} = 84 \text{ cm.}$$

en violation de cette idée simple que dans l'addition arithmétique les addendes doivent être de *même unité*.

Il y a encore d'autres égalités fausses telles que  $5 + 3 = 8 + 2 = 10$ , c'est-à-dire  $8 = 10$ . On pourrait écrire là-dessus de singuliers syllogismes.

On sait qu'en algèbre il n'est pas possible, sous peine de confusions graves d'écriture, d'indiquer les unités employées. Si l'enfant

n'a pas contracté de bonne heure l'habitude d'*analyser les termes de ses additions*, tout comme ses verbes et ses adjectifs, il commettra en algèbre des erreurs tenaces ; il dira sans s'en douter ou même le sachant il ne s'étonnera pas d'exprimer dans ses équations des idées telles que :

$$\begin{aligned} \text{mètres} &= \text{centimètres,} \\ \text{centimes} + \text{centimes} &= \text{francs,} \\ \text{heures} + \text{heures} &= \text{centimes,} \\ \text{centimes} - \text{heures} &= \text{ouvriers, etc., etc.} \end{aligned}$$

Chez les faibles en algèbre le dédain du signe  $=$  est caractéristique. Il faut habituer l'enfant à se demander chaque fois qu'il va écrire le signe  $=$  « Ai-je le droit de l'écrire ici ? » tout comme il réfléchit quand il est tenté de mettre ou de ne pas mettre à un mot la marque du pluriel. D'ailleurs le signe  $=$ , le plus martyrisé de tous les signes, ne présente aucun caractère d'urgence dans les premières années d'enseignement. Tout ce qui subsiste d'équivoque en arithmétique se répercute sur le français ; pourrait-on s'étonner qu'un élève qui pratique les égalités fausses, qui s'habitue à ce genre de confusions et d'obscurité, fasse preuve du dédain de la ponctuation, de la distinction des propositions, de ce qui donne à chaque idée sa valeur propre ? Un même travers peut se manifester dans toutes sortes de directions.

La valeur d'un problème se mesure à l'exercice intellectuel qu'il exige, par la mise en lumière et l'énonciation des idées qu'il renferme et de leurs liaisons. La création expérimentale de l'énoncé a souvent autant de valeur éducative, d'intérêt que sa résolution même. Ex. : création expérimentale de la notion de densité. Les exercices d'*initiative provoquée* sont excellents : combien de barreaux à la grille de l'école ? Poids approximatif d'un barreau ? Valeur d'un barreau ? L'enfant fait son enquête, apprend à se débrouiller.

Si l'enfant a acquis de la sagacité, de la souplesse d'esprit, tout le cortège des règles particulières : règles de trois, directe, inverse, simple, composée, les règles de ceci et de cela, qui n'ont guère qu'une valeur scolaire, toute cette orthopédie rétrospective s'évanouit.

Sous le nom de règle de trois on entend certain mécanisme qui résout des problèmes tels que celui-ci : 8 kg. de plomb coûtant 3 fr., quel est le prix de 11 kg. de plomb ?

Faut-il une règle spéciale pour un but si modeste ?

Il y a la règle de trois composée : nous avons tous connu au cours de nos études secondaires cette lourde manutention industrielle ! Elle absorbait un temps que nous aurions consacré avantageusement à la promenade. La règle de trois se propose, dans son plus mauvais style, car elle a plusieurs degrés de nocivité, de résoudre des questions avec une intervention minimum de l'intelligence de l'opérateur ; elle laisse dans l'ombre des résultats intermédiaires intéressants ; son vice fondamental c'est d'ignorer une utilisation rationnelle, consciente, des fractions ordinaires (création de fractions, opérations sur fractions, etc.). On sait, car qui n'a pâli sur Romieux, tous les problèmes absurdes qu'on a créés pour alimenter la règle de trois composée ; ici c'est la règle qui a précédé les besoins, c'est l'organe qui a créé la fonction. Nombre d'entre eux font l'effet d'une maladie qu'on déchaînerait avec malignité pour avoir l'occasion d'appliquer un spécifique connu. Espérons que les classes secondaires qui l'emploient encore abandonneront cet appareil vieilli, frappé de stérilité tant pratique qu'éducative. Les problèmes qui se présentaient comme règles de trois (le programme genevois les appelle avec raison problèmes de proportions résolus par la réduction à l'unité), *ceux qui méritent d'être conservés*, on les résoudra par les procédés naturels du calcul.

Exemple : une barre de fer de 5 m. est coupée en 9 morceaux égaux. Quelle est la longueur de 4 morceaux ?

*1<sup>re</sup> idée à peu près m. 2,50.*

Calculons la longueur d'un morceau par la notion de fraction quotient exact.

$$5 \text{ m.} : 9 = \text{m.} \frac{5}{9}$$

Je dis à l'enfant : montre-moi cette longueur entre tes mains ! L'enfant réfléchit et écarte ses mains d'à peu près un demi-mètre. C'est là un résultat intermédiaire intéressant sur lequel l'esprit doit s'arrêter ; l'étape est ainsi marquée. Il ne reste plus qu'à multiplier

cette grandeur par 4, ce qui donnera m.  $2 \frac{2}{9}$  ou m. 2,22 à un cm. près, conformément aux m. 2,50 préalablement prévus. Pas trace là-dedans d'une « règle » spéciale, mais une méthode analytique et concrète dans son esprit.

Dans les calculs d'intérêts éviter toute formule, toute « règle » de trois ; mais des étapes distinctes, un calcul souple et naturel, facile à reconstituer par qui raisonne.

Autre exemple : On a une plaque de cuivre triangulaire ; base 21 cm. ; hauteur cm. 13,2 ; poids par  $\text{cm}^2$  gr.  $5 \frac{1}{4}$ . Quel est son poids ?

$$\text{Ecrira-t-on } \frac{21 \times 132 \times 21}{10 \times 2 \times 4}$$

avec la surcharge des simplifications qui vient tout défigurer ? Au point de vue de l'expression de l'idée ceci ressemble à une lourde phrase massive dont les propositions seraient embourbées et indistinctes ; au point de vue pratique cela ne vaut pas mieux, car la surface du triangle est noyée, inconnue ; or il y a intérêt à la connaître ; le fractionnement de ce calcul est une nécessité pratique. Au point de vue vérification on peut prévoir en chiffres ronds une aire de  $20 \times 7$  soit  $140 \text{ cm}^2$ . C'est un calcul à effectuer pour lui-même.

(A suivre.)

## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Communication.** — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Aux Sociétés féminines suisses, réunies à Genève les 14 et 15 octobre 1916,  
Madame la Présidente de l'Alliance nationale,  
Mesdames les déléguées,

L'exercice 1915-16 qui vient de se terminer, a été marqué entre autres dans l'activité de nos Sociétés féminines, par le « Don national ». Toutes les femmes — prises comme collectivités ou comme individus — ont rivalisé de zèle pour offrir à la Patrie, en reconnaissance des bons services que rendent nos soldats à la frontière, le beau présent de un million, remis à nos autorités fédérales en juin dernier.

A ce geste généreux doit s'en ajouter aujourd'hui un autre.

Un vaste champ de travail s'ouvre devant nous : la lutte antialcoolique, et un sacrifice nous est demandé : renoncer à ce verre de vin qui charme notre palais et qui nous semble peut-être indispensable.

Alors que la mobilisation a déjà coûté jusqu'à ce jour 800 millions, il a été dépensé en Suisse depuis le début de la guerre plus de 650 millions pour l'alcool.

Sera-t-il dit — triste honneur à revendiquer! — que notre pays, berceau de la Croix-Bleue, soit maintenant le premier pour la consommation des boissons alcooliques ?

« La lutte contre l'alcoolisme se fait surtout par l'éducation. » Cette parole de M. Motta, conseiller fédéral, est bien faite pour nous faire réfléchir. En effet, qui doit éduquer, élever, redresser, restaurer, si ce n'est la femme ? C'est vers elle, c'est vers nous, Mesdames, qu'on regarde pour préparer des jours meilleurs à la génération de demain.

Nous ne sommes pas appelées sous les armes, mais sans aller aux frontières, nous pouvons, que dis-je ? nous devons combattre l'ennemi national qui a nom : alcool. Comprenant notre devoir social et patriotique, luttons de toutes nos forces, et en nous rattachant nous-mêmes aux Sociétés antialcooliques, gagnons à la cause de l'abstinence l'élément féminin de notre cher pays.

Puisse l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses entendre ce pressant appel !

La nation est en danger — moralement — ; levons-nous, femmes, pour la défendre !

E. Notz, institutrice,  
membre du Comité cantonal vaudois  
de la Ligue suisse des femmes abstinentes.

† **Edouard Husson**. — Edouard Husson, décédé à Berne le 27 juillet 1916, était né à Payerne le 13 décembre 1862. Après les études qu'il fit dans sa ville natale, il entra à l'Ecole normale de Lausanne et en sortit avec son brevet en 1882. Caractère franc, un peu original et très indépendant, il s'était retiré depuis de longues années dans la ville fédérale et y pratiquait l'enseignement privé ; il fut l'un des fondateurs de la *Patrie Vaudoise*. Son activité comme instituteur primaire se déploya à Essertes, d'où nous avons reçu les lignes suivantes que nous nous faisons un devoir de reproduire ici :

« M. Edouard Husson est entré en fonctions à Essertes en 1882 et les a quittées en 1894, soit après douze ans d'excellents services. Toute notre population en a gardé un bon souvenir. Honneur à notre ancien instituteur. »

Ses camarades de classe apprendront sans doute avec peine la nouvelle de ce départ. Il n'y a pas si longtemps que nous nous entretenions avec Husson de l'époque, si lointaine déjà, de notre séjour dans le vieux bâtiment de la Cité et il nous demandait des nouvelles de ceux qui étaient restés au pays. Ceux qui l'ont connu s'inclinent devant sa tombe.

L. M.

† **Frédéric Puidoux**. — Un des doyens des instituteurs émérites vient de s'éteindre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après quelques jours de maladie seulement.

En retraite depuis une vingtaine d'années, F. Puidoux avait accompli la plus grande partie de sa carrière pédagogique à Chexbres où il était fort apprécié. Nombreux sont ses anciens élèves qui ont gardé de lui le meilleur souvenir. Il habitait Rivaz où chacun l'estimait et aimait à s'entretenir avec lui. Ses conseils étaient fort appréciés.

L. G.

**\*\*\* Retraite.** — Après quarante-cinq années d'enseignement, dont quarante à Lausanne, *Mme Adèle Blanc-Porchet* vient de prendre sa retraite, sa santé ne lui permettant plus de continuer une vocation à laquelle elle a voué tout son cœur et toutes ses forces.

Les autorités scolaires de Lausanne, représentées par M. Burnier, directeur des écoles, et M. Lavanchy, contrôleur, lui ont remis un cadeau et adressé de chaleureux remerciements pour le travail fécond accompli pendant une si longue période. Ses collègues lui offrirent avec des gerbes de fleurs, une superbe pièce d'argenterie. Dans une réunion tout intime qui eut lieu au collège d'Ouchy, d'aimables paroles lui furent adressées avec des souhaits les plus cordiaux et les plus sincères.

L. G.

**\*\*\* Une belle carrière.** — Dans une séance tout intime, les autorités scolaires de Montmagny ont pris congé de leur vénéré instituteur, M. Lucien Tarin, en fonctions dans la localité depuis 1912. Breveté en 1870, M. Tarin enseigna successivement à Grandson, Poliez-le-Grand, Démoret, qu'il quitta en 1909 pour prendre une retraite déjà bien méritée. Sa retraite fut aussi brève que laborieuse : nature vive, alerte et joviale, malgré ses soixante-six ans, M. Tarin ne pouvait se résigner si brusquement à l'inactivité ; il fut alors chargé par l'Etat de Vaud de la direction des fouilles historiques de Vaux, travail qu'il accomplit avec méthode et compétence et dont le succès fut la meilleure récompense.

Dès lors, il enseigna provisoirement à Granges-Marnand, puis sollicité par le Département de l'instruction publique et des cultes, il accepta la direction momentanée de la classe de Montmagny qu'il quitte aujourd'hui.

Comme témoignage de profond attachement et de gratitude, ses élèves lui ont remis une superbe théière en argent. Puisse M. Tarin jouir longtemps d'un repos bien mérité.

**\*\*\* Traitement de famine.** — C'est avec une réelle surprise que nous avons lu, il y a deux ou trois semaines, la mise au concours d'une place d'instituteur dans une de nos petites villes de La Côte, avec un traitement de fr. 2050 pour toutes choses. Comme il n'est guère possible de se loger à moins de 5 à 600 francs dans la dite commune, voilà une place *au-dessous* du traitement légal. Nous pensions qu'aucun instituteur ne la postulerait, ce qui aurait obligé la commune à revenir à de meilleurs sentiments. Il n'en fut rien. Il y eut une quinzaine d'inscriptions. La chose est non seulement incompréhensible, mais renversante. La vue de notre beau lac suffit-elle peut-être pour faire vivre ? On pourrait le supposer. Après cela, ne nous étonnons pas si bon nombre de localités se refusent encore à élever le traitement de leurs maîtres.

L. G.

**JURA BERNOIS. — Brevet secondaire.** — Le 5 octobre ont eu lieu, à Porrentruy, les examens du brevet secondaire. Quatre candidats s'étaient présentés. Mlle Simone Buttiker, à Saint-Imier, et M. Alfred Schluep, maître secondaire, à Corgémont, ont obtenu le brevet complet.

Mlle Marguerite Moritz, à Porrentruy, et M. Joseph Beuret, au Bémont, ont reçu des certificats donnant droit à l'enseignement de l'italien.

H. GOBAT.

† **A. Grosjean.** — Une nombreuse assistance accompagnait au champ du repos, dimanche 1<sup>er</sup> octobre, M. Albert Grosjean, instituteur retraité à Champoz, décédé à l'âge de soixante-huit ans, après une courte maladie.

Il s'instruisit de lui-même et par le moyen d'études privées, et fut diplômé à la suite d'un stage de quelques mois seulement à l'Ecole normale.

Fixé ensuite à Champoz, c'est dans cette localité agreste qu'il passa toute sa carrière de maître consciencieux et fidèle, employant ses loisirs à la conduite d'un petit rural, et donnant ainsi l'exemple d'une vie doublement active et bien employée.

Le type devient rare du régent-agriculteur, que les traitements minimes d'autrefois forçaient de rechercher dans le travail des champs un supplément de gain.

On se rattrapait par une discipline sévère et un travail soutenu en hiver, des longues vacances de l'été. Les classes étant généralement de neuf années, il y avait l'entraide de plus grands à plus petits, si bien qu'elles formaient comme une sorte de famille.

Après trente-cinq ans d'activité, comme ce fut le cas de Grosjean, la famille étendue finit par comprendre pour lui tous les habitants du village, qui l'aimaient et le respectaient à l'égal d'un père.

Modeste et avenant, il sut aussi gagner le cœur de ses collègues, qui accoururent nombreux à son enterrement. Il laissera à tous le souvenir d'un bon maître, d'un bon collègue et d'un bon citoyen.

O. S.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

**Noël 1916.** — Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Chœurs mixtes : Un fascicule de 4 pages : 10 centimes.

Nos 94. Jésus lumière, de Perrot-Feyhl. 95. L'enfant de Bethléhem, Ecklein-Brenner. 96. Noël du XVIII<sup>e</sup> siècle. 97. L'enfant de la Promesse, Girardet-Grell. Chœurs d'enfants ou de dames : Un fascicule de 4 pages : 5 centimes.

Nos 31. Noël légendaire, M<sup>me</sup> Péclard-Gelderblom. 32. Jésus est né, Mlle d'Estienne-Heiser. 33. Noël, Mlle d'Estienne-Löw. 34. Noël sur l'Alpe, M<sup>me</sup> Péclard-Reinecke.

Grand choix de chœurs mixtes, chœurs d'hommes, chœurs de dames et chœurs d'enfants pour Noël et toutes les fêtes religieuses. Brochure sur « Le chant d'Eglise », par L. Barblan (20 centimes). Brochure sur le « Concours poétique » pour une Cantate de la Réformation, avec le texte des quatre poèmes primés (30 centimes). S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud). Envois à l'examen.

---

#### PENSÉES

De l'énergie d'abord, de la méthode ensuite : avec ces deux formes de la volonté, vous êtes sûr de vaincre. — PERROUD.

Tous nos systèmes ne sont que des échafaudages provisoires ; nous ne savons le tout de rien. — CLAUDE BERNARD.

## PARTIE PRATIQUE

### EN CLASSE

#### L'homme le plus occupé est le plus heureux.

Fidèle à ma promesse, j'ai rendu visite à l'instituteur de B. et nous avons eu l'entretien suivant :

« Comme je vous le disais hier, il n'est pas moral de laisser les enfants inoccupés. C'est du temps perdu, un temps précieux qui s'envole, sans profit aucun. En outre, les élèves prennent une mauvaise habitude : celle de ne rien faire. Enfin l'école perd pour eux cet attrait qui en fait le plus grand charme et qui facilite les rapports entre le maître et les écoliers.

J'aime toujours à voir des enfants heureux de se rendre en classe. Par contre, il m'est pénible de rencontrer des bambins qui vont au « collège » en rechignant. C'est ce qui se produira inévitablement s'ils s'ennuient en classe. Cherchons donc à les occuper, si possible à les intéresser, à les amuser tout en les instruisant.

— Je ne demande pas mieux, mais indiquez-moi le moyen.

— Les moyens ne manquent pas. L'enseignement, au degré inférieur surtout, doit être basé sur l'*observation*. Il faut donc habituer les élèves à *observer* la forme des objets, leur couleur, etc. Voici comment s'y prend une de vos collègues qui, comme vous, a une classe à trois degrés.

Elle a recueilli un certain nombre de cartes postales illustrées qu'elle a coupées en 4, 6, 8, 12 morceaux — tantôt réguliers, tantôt irréguliers. Elle distribue ces fragments aux élèves. Chacun deux doit reconstituer une carte. C'est le procédé employé pour les *jeux de patience*, avec cette différence que ces jeux de patience-là sont peu coûteux et surtout peu encombrants. Une simple enveloppe suffit pour serrer les fragments d'une carte. Une boîte ordinaire peut contenir une cinquantaine de ces enveloppes. Dans l'armoire de la classe, elle tiendra peu de place.

— C'est facile, en effet.

— Cette même personne a aussi préparé quelques feuilles de carton divisées en carrés égaux. Sur chacun de ces carrés elle a écrit une lettre ou un chiffre. Les mêmes lettres et les mêmes chiffres sont écrits sur des jetons qui sont distribués aux élèves. Chacun d'eux cherche à placer le jeton sur la lettre correspondante : c'est un dérivé du *jeu de loto*.

— Je n'y aurais pas pensé.

— Sur d'autres feuilles de carton elle a dessiné des carrés, des rectangles, des triangles, des cercles, des losanges, etc. L'élève reçoit des jetons carrés, rectangulaires, triangulaires, ronds ou en forme de losange. Il doit les placer sur le dessin correspondant. C'est le même jeu que le précédent.

Il y a aussi les jetons de couleurs différentes. On fait placer, par exemple, les uns à côté des autres, 2 jetons verts, 2 jetons bleus, 2 jetons rouges, 2 jetons blancs, 2 jetons jaunes, etc., ou bien placer un jeton vert à côté d'un jeton blanc — ce qui fait le drapeau vaudois —, un jeton rouge à côté d'un blanc — ce sera

le drapeau fédéral —, un rouge et un jaune — le drapeau genevois, etc. On peut faire faire ainsi 2, 3, 4, 5, etc. drapeaux vaudois; 2, 3, 4, 5, etc. drapeaux suisses, etc. C'est une occasion d'apprendre les couleurs, d'apprendre à compter, de faire distinguer les armoiries.

— C'est intéressant, il est vrai, mais cela ne leur apprendra pas le français.

— C'est ce qui vous trompe. Il est facile de faire faire de nombreux exercices d'élocution. Vous faites aligner, par exemple, les jetons par rangs de 2 ou 3 de même couleur et vous demandez aux élèves de préparer dans leur tête, afin de pouvoir vous les dire quand vous serez vers eux, les noms de 3 choses qui sont vertes, ou bleues, ou blanches, etc. Lorsque vous pourrez leur consacrer quelques minutes, vous serez heureux d'entendre des phrases comme celles-ci :

La feuille est verte. — L'herbe est verte. — Le choux est vert.

Le ciel est bleu. — Le lac est bleu. — La robe est bleue, etc.

Mais ce n'est pas tout. La dite institutrice colle sur de petits morceaux de carton des images qu'elle découpe dans les divers prospectus qu'elle reçoit. Elle a ainsi une fort jolie collection. Les enfants auxquels elle distribue ces images doivent les grouper. Ils mettront ensemble : les vêtements, les fleurs, les fruits, les animaux, etc. ; d'où, nouveaux exercices d'élocution : — La pomme est un fruit. — La primevère est une fleur, etc.

Enfin, et c'est ce qui m'a le plus frappé, elle arrive, par ce moyen, à leur faire distinguer le *singulier* du *pluriel*, le *masculin* du *féminin*.

Les enfants mettent à part les images où se trouve *un seul objet*, par exemple : *une* poire, *un* chapeau, *un* lapin, *un* garçon : c'est le *singulier*. Ils mettent ensuite ensemble les images où sont *plusieurs objets* : *trois* cerises, *deux* fillettes, *quatre* poules : c'est le *pluriel*.

De même, ils séparent les images représentant des mots devant lesquels on peut mettre *le* ou *un* de celles se rapportant à des mots qui doivent être précédés de *la* ou *une*, par exemple : *le* chat, *le* tonneau, *un* homme, c'est le *masculin*; *la* voiture, *une* église, *la* canne : c'est le *féminin*.

— Mais encore faut-il avoir le matériel.

— Tout ce matériel dont je vous parle n'est pas coûteux. On peut le préparer soi-même et l'augmenter sans cesse. Il ne tient pas beaucoup de place : quelques cartons suffisent. Enfin, dans les classes à trois degrés surtout, il rend des services inappréciables, car il permet d'occuper utilement les élèves de la division inférieure.

— Je vous remercie, M. le Président, et je vous promets d'essayer.

— Vous verrez que vous serez satisfait, car on peut dire de cette méthode ce que la réclame affirme de certains produits : *L'essayer, c'est l'adopter.*

LE VIEUX PRÉSIDENT.

## COMPOSITION

### Dix moyens pour l'enseignement de la composition.

Pour faire suite à un article théorique publié sur cette branche importante du français à l'école paru dans *l'Éducateur* l'an dernier, voici une série de moyens pratiques qui pourront rendre quelques services aux jeunes débutants, lesquels, ainsi que les vieux professionnels, seront heureux de pouvoir surtout

puiser à la source abondante de sujets qui se trouvent dans le nouveau « Cours de langue française ». A ce propos, qu'il nous soit permis ici de féliciter et de remercier les Départements de l'Instruction publique, les auteurs et les éditeurs de ce manuel, depuis si longtemps désiré et auquel l'accueil le plus sympathique a été fait.

Les directions pédagogiques concernant l'emploi de ce cours, et spécialement l'enseignement régulier et méthodique de la composition française, sont très claires et précises ; le choix des sujets, la forme à donner et la notion du plan sont aussi nettement indiqués : tout cela nous dispense de revenir sur ces questions.

Les dix moyens ci-après résumés, sans porter préjudice ni ombrage à l'excellente méthode du nouveau manuel, en permettront au contraire une application plus variée. Plusieurs d'entre eux sont sans doute discutables et critiquables, mais chaque maître en saura bien tirer librement le meilleur profit didactique.

\*\*\*

#### 1. Moyens de l'imitation directe.

Exemple : *La chute des feuilles*. — Le maître prépare avec soin un sujet modèle, personnel ou tiré d'une lecture, bien à la portée de ses élèves. Il les rend attentifs sur le sujet à traiter, il écrit le titre au tableau noir et lit distinctement le texte une, deux ou trois fois, suivant le degré ou la division qui doit faire le travail et suivant la longueur ou les difficultés du sujet. Les élèves prennent la plume sitôt la lecture finie et doivent essayer de reproduire le texte modèle aussi fidèlement que possible. Aucune perte de temps pour réfléchir et trouver des idées.

Ce procédé est surtout utile pour cultiver la mémoire, l'attention auditive. Les mots les plus difficiles étant écrits au tableau, les travaux, presque tous semblables, exigeront peu de corrections.

#### 2. Moyen de la comparaison.

Exemple : *Mon chien*. — Le maître fait, avec l'aide des élèves, une petite composition modèle qu'il écrit directement au tableau noir. Il la lit et la fait relire plusieurs fois, en expliquant aux enfants les vocables employés et en leur faisant observer l'ordre logique des idées et des phrases. Les élèves la copient avec soin et dans une prochaine leçon, ils devront seuls traiter un sujet semblable, par exemple : *Mon chat*.

Ce moyen est à recommander pour les débutants du degré intermédiaire. Les travaux, à peu près tous de même longueur, six à dix lignes, ne seront pas identiques, chaque idée principale du modèle appelant des détails nouveaux, amenés par réflexion et comparaison entre les faits et gestes du chien et du chat.

#### 3. Moyen du plan.

On l'appelle aussi la méthode du Père Girard. Elle est peut-être la plus usitée à tous les degrés ; c'est vraiment celle-ci qui est à la base de toutes les bonnes rédactions.

Le plan peut être très bref ou très détaillé ; dans ce dernier cas, les idées peuvent être présentées sous forme d'idées principales ou sous forme de questions auxquelles les élèves n'ont qu'à répondre par des phrases complètes.

Le plan peut être écrit par le maître seul, il peut être trouvé par les élèves et établi en commun, à la suite d'un sujet quelconque.

Exemple : *L'automne*. — Le maître engage une discussion sur ce sujet, fait trouver aux élèves seulement ce qu'il y a d'essentiel à dire sur cette saison : nature, travaux, chasse, etc. Ces idées principales, écrites à mesure au tableau, formeront le plan à suivre et les élèves n'auront plus qu'à le développer en y rattachant leurs impressions personnelles. Ce moyen donnera des compositions semblables pour le fond, mais différentes, parfois originales, pour les idées accessoires.

#### 4. *Moyen du texte analysé.*

Celui-ci est aussi fréquemment employé et rend de précieux services. Tandis que le moyen de l'imitation directe convient surtout aux auditifs, celui-ci s'adresse aux visuels.

Exemple : *Le jardin du pauvre*. — Le sujet fait d'abord l'objet d'une leçon de lecture ordinaire, puis on analyse le texte en observant l'enchaînement des idées. Ensuite on extrait le vocabulaire nouveau et difficile et, dans la leçon de composition, les élèves doivent s'efforcer de reproduire l'original, en y ajoutant quelques réflexions individuelles. Ce même procédé peut aussi se pratiquer après l'étude d'une dictée choisie. Il a l'avantage d'habituer les élèves à se souvenir et à présenter des travaux bien ordonnés, avec une orthographe généralement bonne. De plus, l'analyse du texte et la recherche du plan initient les enfants à dire avec intelligence et profit.

#### 5. *Moyen de la causerie.*

Exemple : *Le chasseur*. — Le maître engage la conversation sur le sujet proposé et fait trouver aux élèves le plus d'idées possible, lesquelles arrivent avec plus ou moins d'ordre, plus spontanées que réfléchies. Quand le maître juge l'interrogation suffisante, qu'il a relevé et corrigé les erreurs et fait ressortir l'essentiel, les élèves sont livrés à eux-mêmes et doivent rédiger, sans plan écrit, leur composition.

Ce travail de coordination des idées demande déjà des enfants une certaine habitude de rédaction ; il cultive aussi l'attention et la mémoire. Les travaux seront variés, et leur valeur intrinsèque sera presque toujours en rapport direct avec le degré d'avancement des élèves. Ce moyen reflète déjà de l'individualité et convient surtout au degré supérieur.

#### 6. *Moyen des résumés hebdomadaires.*

C'est le moyen préconisé par M. Chaudet, de Vevey, auteur des deux petits manuels de composition à l'usage des degrés moyen et supérieur de nos écoles. Comme son nom l'indique, la composition est un résumé fait chaque semaine, d'après causerie du maître et notes prises dans un carnet spécial par les élèves sur les événements de la localité et le travail de la classe, résumé fait en 10, 12 ou 15 phrases courtes et précises. Ce moyen est intéressant, mais devient vite monotone et fastidieux, pour le maître et pour les élèves. C'est une façon de journal que M. Chaudet n'emploie d'ailleurs pas exclusivement, ainsi que nous le prouve la collection de sujets préparés et les nombreux titres suggestifs contenus dans ses manuels. Aux maîtres qui n'ont pas le loisir de consacrer beaucoup de

temps à la préparation de leurs leçons, ces deux livres rendront d'utiles services.

7. *Moyen du compte rendu.*

Exemple: *Faire le compte rendu d'une soirée de projections lumineuses, d'une conférence, d'une manifestation populaire, d'une course scolaire, etc.* — Ce genre de composition est trop difficile pour le second degré, mais a sa place marquée au degré supérieur. En général, ces travaux sont défectueux sous le rapport de la forme et demandent beaucoup de corrections.

Par contre, le compte-rendu d'une leçon d'histoire, de géographie ou de sciences naturelles se justifie mieux de temps en temps lorsqu'on veut contrôler les connaissances acquises ou pour prendre des notes sur une base égalitaire pour les bulletins semestriels; ces travaux équivalent donc à des interrogations collectives.

Enfin le compte rendu est surtout le complément de la lecture, pour cultiver chez l'enfant le langage et l'élocution ou composition verbale.

8. *Moyen du vocabulaire détaché.*

Exemple: *Le moineau.* — Après l'étude complète de ce sujet dans le livre de leçons de choses, on souligne les mots difficiles, qui sont expliqués par synonymie, écrits et appris dans l'ordre du texte. Ces vocables, sans suite logique apparente, sont un mélange de noms, d'adjectifs, de verbes et de mots invariables.

La tâche des élèves est de reconstituer les phrases et de recomposer un texte intelligent avec l'aide de tous les mots donnés. Cet exercice demande beaucoup de réflexion et d'attention; il développe l'esprit de suite, mais ne convient guère qu'aux élèves avancés et débrouillards.

9. *Moyen de la liberté.*

Exemple: *Le forgeron du village.* — Le sujet est écrit au tableau et les élèves doivent le rédiger sans plan donné et sans indication préalable. C'est le procédé du bon temps; il a ses défenseurs et ses adversaires. Les uns prétendent, non sans raison, que c'est une perte de temps et de travail que d'abandonner ainsi des novices à leurs propres forces; les autres affirment au contraire que seule la liberté permet de faire de la composition au vrai sens du mot, que la liberté dénonce les aptitudes des enfants, oblige l'effort de la pensée, excite l'imagination créatrice.

Elle réussit en effet avec les élèves dont les parents sont cultivés, avec ceux qui lisent beaucoup et avec ceux qui sont naturellement doués. Quant aux élèves moins favorisés, ils restent courts et hésitants et n'écriront que quelques fadaïses peu agréables à lire et encore moins à corriger. Cette méthode est celle des examens annuels, avec cette différence que les élèves peuvent choisir, selon leurs préférences, un sujet sur 4 ou 5 proposés.

En temps ordinaire, cette liberté absolue n'est pas à recommander; usons plutôt de la liberté relative et permettons-nous, pour aider les faibles, quelques conseils utiles, quelques directions pratiques, à l'instar de ce que font MM. les inspecteurs, dans les examens des cours complémentaires. Encore plus que nos jeunes gens, nos écoliers qui sont des apprentis, doivent être initiés, commandés et pour qu'ils travaillent avec fruit, fournissons-leur quelques matières premières, c'est-à-dire des idées. Alors seulement, on pourra exiger d'eux des travaux ayant à la fois une certaine valeur quantitative et qualitative.

10. *Composition collective.*

Exemple: *Le lait.* — Le maître questionne et écrit au fur et à mesure toutes les bonnes réponses. A la fin, il lit ou fait lire le travail obtenu, lequel est imparfait, formé d'idées justes, mais sans coordination. Le maître fait ensuite classer les phrases dans un ordre logique en les numérotant, puis les élèves en font la copie avec ou sans modifications. Ce procédé a l'avantage de tenir en éveil toute la classe ou le degré, de montrer aux enfants comment un ensemble hétérogène devient un tout homogène, en un mot comment on compose et comment on apprend à discipliner son esprit pour obtenir la clarté et la simplicité.

\*\*\*

Après l'énumération de ces divers moyens, que faut-il conclure? C'est que tous sont réalisables et peuvent encore se prêter à de nombreuses autres interprétations suivant les sujets, qu'ils soient descriptifs, narratifs ou épistolaires, suivant les maîtres et leurs goûts littéraires, suivant les élèves, leurs âges et leurs capacités, suivant le temps dont on dispose, en un mot suivant les circonstances où chacun se trouve placé au moment psychologique de la leçon de composition.

H. PEITREQUIN.

COMPTABILITÉ

8. **Prix de revient d'un gâteau.**

Pour faire ce gâteau, il a fallu 600 g. de farine à fr. 0,65 le kg., 275 g. de beurre à fr. 4,40 le kg. ; 400 g. de sucre à fr. 0,50 le  $\frac{1}{2}$  kg.; 18 pommes à fr. 0,40 la douzaine, et pour fr. 0,15 de sel et de cannelle. Le boulanger a demandé fr. 0,15 pour le cuire. A combien revient ce gâteau?

**Prix de revient d'un gâteau.**

	F. C.
Farine, 600 g. à fr. 0,65 le kg.	0,39
Beurre, 275 g. à fr. 4,40 le kg.	1,21
Sucre, 400 g. à fr. 0,50 le $\frac{1}{2}$ kg.	0,40
Pommes, 18 à fr. 0,40 la douzaine	0,60
Cannelle et sel,	0,15
Cuisson,	0,15
F. MEYER.	<u>Total fr. 2,90</u>

ECOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

**Examens de juin 1916. (Suite.)**

COMPOSITION.

Lettre à un ami pour lui dire ce que vous vous proposez de faire quand vos études seront achevées.

ECONOMIE DOMESTIQUE. (*Filles.*)

Principes qui doivent diriger une maîtresse de maison.

GÉOMÉTRIE. (*Garçons.*)

*Première année.* — Quelle est, à fr. 28 le q. la valeur d'un tas de blé en

forme de cône, mesurant 0,90 m. de hauteur et 2,20 m. de diamètre, sachant qu'un litre de ce blé pèse 750 g. ?

Trouvez le volume d'une pyramide de 0,60 m. de hauteur dont la base est un hexagone inscrit dans un cercle de 1,10 m. de circonférence.

Quelle est la diagonale d'un carré de 0,045 m<sup>2</sup> de surface ?

*Deuxième année.* — Quelle est, à 1 cm<sup>2</sup> près, la surface d'un triangle dont les côtés mesurent 0,60 m., 0,50 m. et 0,30 m. ?

Quelle est la contenance d'un vase ayant la forme d'un tronc de cône si les 2 diamètres sont de 0,56 m. et 0,48 m. et la profondeur 0,26 m. ?

Un parc a une forme hexagonale ; comment vous y prendrez-vous pour en lever le plan et en calculer la surface ? Donnez un exemple.

#### HISTOIRE.

Dites en quelques lignes ce que vous savez : 1<sup>o</sup> de Charlemagne, 2<sup>o</sup> de Mahomet, 3<sup>o</sup> de Louis XIV.

L'acte de médiation. — Ses conséquences pour la Suisse.

#### INSTRUCTION CIVIQUE.

Des droits de l'homme et du citoyen.

#### GÉOGRAPHIE.

Le Japon. Villes principales. Productions. Habitants.

Quelles sont les principales productions de la Tunisie et de l'Algérie ?

Dans quels cantons de la Suisse cultive-t-on la vigne ?

#### ALLEMAND.

*(La version allemande doit être écrite au tableau noir par le Commissaire.)*

*Première année.* — *Das Haus.* Das Haus ist gross oder klein. Die Häuser in den Dörfern sind viel kleiner als die Häuser in den Städten. Um ein Haus zu bauen, braucht man Sand, Kalk und Wasser, Stein, Holz und Eisen. Die Hauptteile eines Hauses sind das Fundament oder die Grundmauern, die Seitenwände und das Dach.

Mon père a bâti une maisonnette. Elle n'est pas très haute, mais elle est jolie. Elle a un rez-de-chaussée et un étage. En haut, nous trouvons le grenier ; en bas, la cave. L'escalier est en pierre ; il est large. Le toit est couvert de tuiles. Chaque chambre a deux fenêtres ; elles sont claires et hautes.

*Deuxième année.* — *Der Garten.* Neben unserem Hause ist ein Garten. Im Winter ist dieser Garten mit Schnee bedeckt. Aber im Frühling schmilzt der Schnee und die Bäume werden grün. Der Gärtner bearbeitet den Garten und pflanzt allerlei Blumen und Gemüse. In einer Ecke des Gartens sehe ich zwei Bienenhäuser ; im Winter schlafen die Bienen, aber im Sommer fliegen sie von Blume zu Blume.

Les habitants des villes n'ont ordinairement pas de jardin ; mais les habitants des villages ont tous un jardin, grand ou petit. En hiver, la neige couvre le jardin, mais au printemps, les arbres deviennent verts et ont des fleurs blanches ou rouges. Mon père et mes frères cultivent la terre et sèment des pois, des haricots, etc. Ma mère et moi nous plantons des lis, des œillets et des violettes.

*(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles.)*



**HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions  
pour fabrication de montres.

# **Bornand-Berthe** **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

**Montres** garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.  
**Bijouterie** or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —  
**Orfèvrerie** argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1<sup>er</sup> titre, marque Boulenger, Paris.

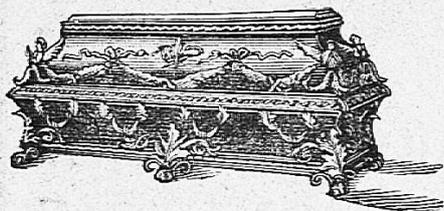
## **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).  
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement  
internat et externat

## **Pompes funèbres générales**



## **Hessenmuller-Genton-Chevallaz**

S. A.

**LAUSANNE** Palud, 7  
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

**FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES**

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs  
de la Société Pédagogique Vaudoise.

# ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

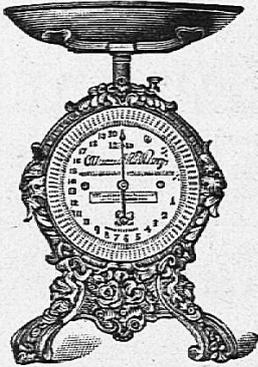
## MAX SCHMIDT & C<sup>ie</sup>

25, place St-Laurent — LAUSANNE

### ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE □ OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

## MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

# MAISON MODÈLE



## COSTUMES

sur mesure et confectionnés  
coupe élégante et soignée

## VÊTEMENTS pour cérémonies



## MANTEAUX de Pluie

## SOUS-VÊTEMENTS CHEMISERIE

**10** <sup>0</sup>/<sub>0</sub> au comptant  
aux instituteurs  
de la S.V.P.

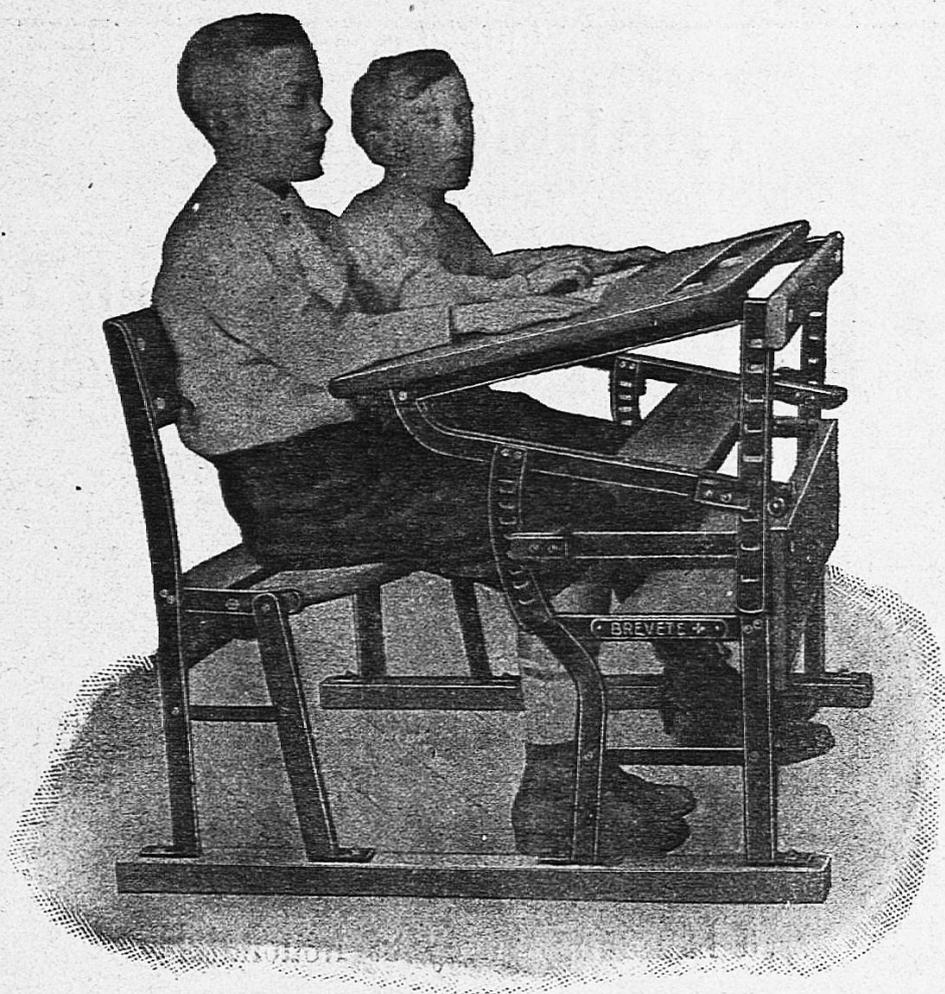
**Mobilier scolaire hygiénique**

BREVETÉ

**Jules Rappa**

Ancienne maison A. Mauchain

**Genève**



**Médaille d'or, Paris 1889**

**Médaille d'or, Genève 1896**

**Médaille d'or, Paris 1900**

**TOUT**

ce qui a rapport  
ou concerne la

**MUSIQUE**

les

**Instruments et leurs Accessoires**

en tous genres

**HARMONIUMS**

et

**PIANOS**

droits et à  
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET  
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

**FŒTISCH FRÈRES**  
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE  
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour  
Instituteurs, Pensionnats  
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE  
MUSICALE

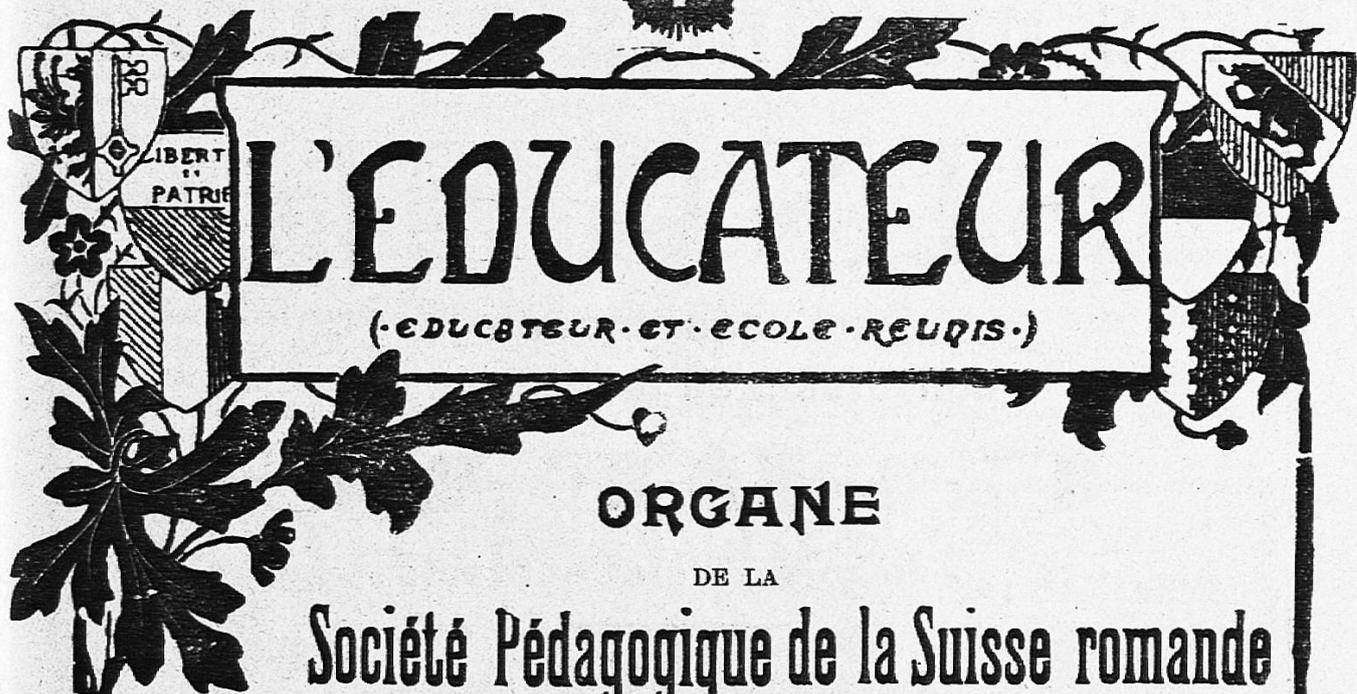
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 43

LAUSANNE — 28 octobre 1916.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Étranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# Les machines à coudre

# SINGER

nouveau modèle  
constituent en tout temps un

## CADEAU

à la fois utile et agréable

**Expositions universelles**

*PARIS*      *St-LOUIS*      *MILAN*      *BRUXELLES*  
*1878-1889-1900*    *E.U.A. 1904*      *1906*      *1910*

*TURIN*      *PANAMA*  
*1911*      *1915*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

## COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre    **LAUSANNE**    Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue Michel Roset, 2, GENEVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

**Bienne**, rue Centrale, 22.

**Ch.-d.-Fonds**, Place Neuve.

**Delémont**, r. de la Préfecture, 9.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 64.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison Orsat frères.

**Montreux**, Grand'rue, 73

**Neuchâtel**, rue du Seyon.

**Nyon**, rue Neuve, 2

**Vevey**, rue du Lac, 11

**Yverdon**, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

# VAUD

## Instruction Publique et Cultes.

### Ecoles primaires.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes a sanctionné les nominations ci-après:

**Instituteurs :** MM. Dessauges, Louis, à Corcelles sur Chavornay; Reymond, Emmanuel, à Rolle; Morerod, René, à Montreux; Guignard, Jules, à Bex (classe primaire supérieure)

**Institutrices :** Mlles Burdet, Berthe, à Villars-Epeney; Fleurdelys, Violette, à Lausanne; Bettex, Aline, Yverdon (cl. des arriérés); Roch, Aline, à Bérolette; Failloubaz, Alice, à Bex; Mmes Maillard-Péclard, Rose, à Corsier; Mellier-Jonneret, Marguerite, à St-Barthélemy; Mlle Wichoud, Germaine, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Veytaux.

**PHOTOGRAPHIE** LAUSANNE  
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH<sup>LES</sup> MESSAZ** TÉLÉPHONE  
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

**Maison de confiance fondée en 1890.**

**Médaille d'argent Exposition nationale 1914.**

**Vêtements confectionnés**

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

**ASSURANCE VIEILLESSE**

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

# ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire  
et primaire supérieur

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

*Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleurs.*

**DEUXIÈME ÉDITION**

*Un volume cartonné*

Fr. **2.50**

(Indiqué par erreur à fr. 3.50 dans une annonce précédente.)

La première des cent figures qui illustrent ce volume attrayant est une pointe de silex, la dernière le monoplane de Blériot! C'est dire que ce manuel de 270 pages résume tous les principaux faits des annales de l'humanité, de l'âge de la pierre à l'âge des aéroplanes. Malgré sa concision, cet abrégé est très vivant; il donne en 314 paragraphes tout ce que les élèves doivent *retenir* de l'histoire du monde.

L'illustration est excellente et contribue grandement à graver dans la mémoire les événements condensés dans le texte, qui est complété encore très heureusement par huit cartes historiques en couleurs, établies avec beaucoup de soin, sobres, donc très claires. Elles rendent l'emploi des Atlas historiques coûteux, moins indispensable qu'autrefois.

L'Abrégé d'Histoire générale est un ouvrage unique en son genre, fait pour nos écoles, c'est-à-dire les écoles d'un pays neutre.

Il tient impartialement la balance égale entre les mérites et les défauts des grandes nations qui tour à tour ont dominé le monde.

Les ouvrages de M. le prof. Maillefer sont et seront constamment tenus à jour des grands événements contemporains.